

## POLITIQUE DE PROTECTION DE DONNÉES

La présente politique de protection des données à caractère personnel a pour objectif d'informer les usagers de la Maison de la Bretagne à Paris sur les engagements et mesures pris afin de veiller à la protection de leurs données à caractère personnel, dans le cadre des traitements réalisés par la Région Bretagne.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif de protection des données à caractère personnel :

- Le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 ;
- La loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

La politique de confidentialité pourra évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire et de la doctrine de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Dans ce cas, les nouvelles versions prendront effet au moment de leur publication.

1. [Objet du site Maison de la Bretagne Paris](#)
2. [Qui sommes-nous ?](#)
3. [Les données à caractère personnel traitées](#)
4. [Objectifs de la collecte et durées de conservation des données à caractère personnel](#)
5. [Destinataires des données à caractère personnel](#)
6. [Stockage des données à caractère personnel](#)
7. [Sécurité des données à caractère personnel](#)
8. [Les droits relatifs à la protection des données à caractère personnel](#)

### 1. Objet du site maison.bretagne.bzh

Le site [www.maison.bretagne.bzh](http://www.maison.bretagne.bzh) permet à la Région Bretagne de mettre à votre disposition plusieurs salles de réunion ou espaces à la Maison de la Bretagne | Paris située 8 rue de l'arrivée 75015 Paris, que les usagers peuvent réserver, par le biais du formulaire en ligne

disponible sur le [site Internet de la Maison de la Bretagne](#). Les réservations peuvent également s'effectuer par mail à l'adresse [maisondelabretagne@bretagne.bzh](mailto:maisondelabretagne@bretagne.bzh) ou par téléphone au numéro 01 53 63 11 50.

## **2. Qui sommes-nous ?**

La Région Bretagne est responsable des traitements portés par le site <http://www.maison.bretagne.bzh> :

Conseil Régional de Bretagne, Collectivité territoriale de Région, immatriculée sous le numéro 233 500 016, ayant son siège au 283 Avenue Général Patton, CS 21101 35700 RENNES représentée par sa présidence.

Le responsable de traitement a nommé un Délégué à la Protection des Données (DPD). Ce dernier a pour mission de veiller au respect des dispositions de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

Le DPD est consulté préalablement à la création, la mise en œuvre ou la modification d'un dispositif impliquant le traitement de données à caractère personnel. Il recense dans un registre la liste de l'ensemble des traitements de données à caractère personnel de la Région Bretagne au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Le DPD veille au respect des droits des personnes (droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité le cas échéant).

Afin d'exercer ces droits, les personnes concernées peuvent saisir le DPD par email à l'adresse suivante [informatique-libertes@bretagne.bzh](mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh).

## **3. Les données à caractère personnel traitées**

Dans le cadre de la gestion des traitements portés par la Maison de la Bretagne, la Région Bretagne collecte les données suivantes :

Catégorie de données traitées	Données traitées
Données relatives à l'identification des personnes physiques	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nom / Prénom</li><li>- Adresse mail</li><li>- Numéro de telephone</li></ul>
Données relatives à la vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation de rattachement (entreprise, collectivité, association...)</li></ul>
Données de connexion	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cookies de mesure de fréquentation et cookies d'utilisation du site (pages web visitées notamment)</li></ul>

Les données collectées le sont, selon les cas :

- Directement auprès des usagers concernant les données liées à l'identification et à la vie professionnelle ;
- Indirectement via le navigateur internet utilisé.

#### **4. Objectifs de la collecte et durées de conservation des données personnelles**

Les traitements mis en œuvre par le responsable de traitements répondent à des finalités explicites, légitimes et déterminées.

En fonction de la finalité du traitement, la durée de conservation des données à caractère personnel des usagers est susceptible de varier.

Le responsable de traitements conserve les données à caractère personnel pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie ou pour remplir ses obligations légales.

Le tableau ci-dessous décrit les finalités pour lesquelles les données sont collectées ainsi que les durées de conservation associées :

Finalités poursuivies	Base légale du traitement	Durée de conservation
Gestion de l'accès aux services de réservation de salles de réunion ou espaces à la MdB	Exécution des CGV	Les données sont conservées 5 ans à partir de la réservation
Gestion et suivi des relations avec les usagers du service de réservation de salles de réunion ou espaces	Exécution des CGV	Les données sont conservées 5 ans à partir de la réservation ou de la demande
Diffusion d'informations	Consentement	Jusqu'au retrait du consentement

## 5. Destinataires des données à caractère personnel

En interne, les destinataires des données sont les personnes habilitées à les traiter dans les services de la Région Bretagne.

Le responsable de traitements ne loue pas, ne cède pas et ne vend pas les données à caractère personnel des usagers, y compris à des fins de prospection commerciale.

En revanche, les données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'un traitement au nom et pour le compte de la Région Bretagne par des prestataires de services de confiance. Dans cette hypothèse, la Région Bretagne s'assure que tous les prestataires avec lesquels elle travaille préservent la confidentialité et la sécurité des données.

La Région Bretagne peut notamment transférer des données personnelles :

- au prestataire d'hébergement des données ;
- au prestataire de paiement ;
- au prestataire d'envoi de la newsletter.

La Région Bretagne peut également communiquer les données de l'utilisateur :

- aux agents des organismes assurant la gestion des services publics chargés des opérations administratives et comptables, en particulier les agents ayant à connaître des données et des résultats de traitements et leurs supérieurs hiérarchiques ;
- aux services de l'Etat habilités à exercer un contrôle en la matière ;
- aux officiers publics ou ministériels ;

- aux autorités financières, judiciaires, administratives ou agences d'Etat, organismes publics et autorités de régulation auprès desquelles la Région Bretagne peut, notamment dans le cadre d'une procédure, d'un litige, d'un contrôle et/ou d'une requête être tenue de divulguer certaines données, sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Enfin, certaines données anonymisées peuvent être transmises à des tiers. Ces données sont alors transmises sous une forme ne permettant plus l'identification des personnes.

## **6. Stockage des données à caractère personnel**

La Bretagne réalise l'ensemble des traitements des données à caractère personnel des données personnelles liées à la Maison de la Bretagne sur le territoire de l'Union Européenne (UE).

Les données collectées au travers le site [www.maison.bretagne.bzh](http://www.maison.bretagne.bzh) sont hébergées sur des serveurs situés en France

## **7. Sécurité des données à caractère personnel**

La Région Bretagne s'engage à prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel de l'utilisateur et notamment à empêcher qu'elles ne soient endommagées, effacées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En cas d'incident de sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation et/ou l'accès non autorisé aux données à caractère personnel des usagers, la Région Bretagne s'engage à procéder à toute notification utile conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles.

## **8. Les droits relatifs à la protection des données à caractère personnel**

En application de la Règlementation sur la protection des données personnelles, les usagers disposent, selon les cas, des droits suivants :

Droit à l'information	L'utilisateur est informé de façon claire, transparente, compréhensible et aisément accessible sur la manière dont la Région Bretagne utilise ses données à caractère personnel et sur ses droits, notamment grâce à cette politique.
-----------------------	---

Droit d'accès	L'utilisateur peut avoir communication d'une copie de ses données à caractère personnel en téléchargeant un fichier via une fonctionnalité disponible sur le site.
Droit à la portabilité	Ce droit ne porte que sur les données que l'utilisateur a fournies, et sur la base du consentement ou de l'exécution des conditions générales d'utilisation de maison.bretagne.bzh.
Droit de retirer son consentement	L'utilisateur peut indiquer à la Région Bretagne qu'il retire son consentement au traitement de ses données personnelles (si le traitement est basé sur le consentement).

Droit de rectification	L'utilisateur peut demander à la Région Bretagne de rectifier ses données à caractère personnel si elles sont inexacts ou périmées ou de les compléter si elles sont incomplètes, en modifiant directement ses données sur l'interface du site.
Droit d'opposition	L'utilisateur peut contacter la Région Bretagne pour lui faire part de son souhait de ne plus voir ses données traitées dans le cadre des finalités décrites.
Droit à l'effacement	L'utilisateur peut demander la suppression de ses données à caractère personnel en contactant la Région Bretagne via l'adresse suivante : <a href="mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh">informatique-libertes@bretagne.bzh</a>
Droit à la limitation	L'utilisateur peut demander la limitation des données collectées dans le cadre du traitement de ses données à caractère personnel.
Droit d'introduire une réclamation	L'utilisateur a le droit de saisir et d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données compétente au sein de son pays pour contester.

Pour exercer ces droits, les usagers peuvent écrire à l'adresse suivante : [informatique-libertes@bretagne.bzh](mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh)

En cas de doute raisonnable sur l'identité de l'utilisateur à l'origine de la demande, la Région Bretagne se réserve le droit de lui demander des informations ou documents supplémentaires afin de vérifier son identité. La Région Bretagne s'engage à répondre aux demandes d'exercice de droits dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans le respect des délais légaux.